Association pour l'Enseignement de l'Éducation Physique et Sportive
... de la maternelle à l'université

RÉGIONALE AIX-MARSEILLE

Gémenos le 03/11/2013

Chers collègues adhérents et sympathisants de l'AE-EPS,

Lors de notre assemblée générale nationale de Juin 2013 des modifications concernant les adhésions et la revue « Enseigner l'EPS » ont été votées.
Pour rendre plus attractive l'adhésion à notre association et tenir compte des économies réalisées grâce à la réduction des frais de déplacement lors des regroupements nationaux (avec notamment la participation des régionales), **nous avons décidé de baisser le prix de la cotisation à 40 euros (au lieu de 50 euros : réduction de 20%).** Nous pensons ainsi faciliter les démarches d'adhésion des régionales auprès des jeunes collègues. Cette baisse de l'adhésion a également été possible grâce à une politique optimisée de la publication des ouvrages de l'association. Vous savez sans doute que la diffusion des ouvrages de l'association, travail des groupes ressource (« CEDREPS de l'AE-EPS », « Plaisir en EPS de l'AE-EPS » et « Analyse des pratiques en EPS de l'AE-EPS ») est assurée essentiellement par les dirigeants des régionales. Désormais le nombre d'exemplaires des publications est indexé sur la projection des ventes que peut réaliser l'ensemble des régionales qui s'engagent à acheter un stock d'ouvrages. Le prix de l'ouvrage est alors décidé en fonction de ces données, partant du principe que le coût de réalisation de l'ouvrage et celui des ventes doivent être équilibrés. Notre politique reste ainsi la diffusion des idées et connaissances du travail de nos groupes ressource et non celle de la recherche d'un bénéfice.

Pour la revue « Enseigner l'EPS » que les adhérents reçoivent…
Les coûts de fabrication et de diffusion, assurés par l'imprimeur sont conséquents. Il nous faut, par contrat annuel, décider d'un nombre d'exemplaires de revues à imprimer et à envoyer… Pour optimiser ce chiffre avec celui des renouvellements des adhésions qui fluctue beaucoup depuis quelques années (le nombre d'adhésions reste à peu près constant mais ce ne sont pas les mêmes collègues qui adhèrent), l'Assemblée générale (l'ensemble des représentants des régionales) a décidé que seuls les collègues ayant renouvelé ou pris **leur adhésion avant le 31 décembre 2013 recevront la revue sous forme « papier ».** Les autres collègues ayant adhéré après cette date recevront la revue sous forme numérique via le site aeeps.org.
Aussi, je vous engage vivement à renouveler votre adhésion ou à adhérer à l'AE-EPS avant décembre 2013.
Vous pouvez le faire directement en allant sur le site de l'AE-EPS, rubrique adhésion, ou en envoyant un courrier à notre trésorier Henri Pellissier, (pellissier.henri@free.fr)

Notre régionale a pris du retard cette année pour démarrer ses activités. Une réunion de Bureau va être organisée assez rapidement dans le courant du mois de novembre afin de finaliser les idées ébauchées avant les vacances.
En espérant vous retrouver à cette occasion ou lors de nos soirées et journées d'échanges de connaissances et de partage d'expériences professionnelles…
Bien Amicalement.

Denis Abonnen (régionale d'Aix-Marseille, président de l'AE-EPS)